

LES DISCOURS D'INACTION CLIMATIQUE DANS LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

– Guillaume Carbou et Léa Sébastien –

« Il faut écouter les scientifiques. » Cette recommandation est aujourd'hui le support de nombreuses argumentations sur les enjeux écologiques dans l'espace public pour promouvoir une action politique d'envergure¹. Vu de l'intérieur de la communauté scientifique, cette injonction a pourtant de quoi intriguer. En effet, si une majorité de scientifiques reconnaissent la gravité de la catastrophe en cours, l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) ne semble pas plus en avance que le reste de la société en termes de transition écologique. Une récente étude d'ampleur menée sur plus de 6 000 individus appartenant au personnel scientifique montre ainsi de très importantes préoccupations pour les enjeux écologiques mais peu d'engagements visant à réduire l'empreinte carbone des pratiques de recherche². Les premières mesures d'émissions de gaz à effet de serre des laboratoires scientifiques dévoilent des bilans carbone lourds, avec des moyennes d'émissions pour la seule activité professionnelle des chercheurs bien au-dessus de la cible de l'accord de Paris.

C'est cette ambivalence que nous traitons dans cet article à partir d'un corpus de discours de scientifiques recueillis dans plusieurs universités françaises sous la forme d'entretiens et de notes de terrain. Dans une approche rhétorique, nous explorons les réticences exprimées et les justifications avancées dans la communauté scientifique pour repousser les propositions de réduction de l'empreinte carbone des pratiques de recherche. En confrontant les discours recueillis à la typologie des « arguments de retardement de l'action climatique » développée par William Lamb et ses collègues³, nous montrons 1) que tous les arguments classiquement associés à l'inaction climatique se retrouvent dans les discours des scientifiques ; 2) l'existence d'un ensemble d'arguments spécifiques à la communauté scientifique qui se fondent sur des caractéristiques perçues

-
1. Cf. par exemple les appels répétés de Greta Thunberg, d'associations comme Extinction Rebellion ou la couverture médiatique des « alertes ignorées » : A. Bell, « Sixty Years of Climate Change Warnings. The Signs that Were Missed (and Ignored) », *The Guardian*, 5 juillet 2021.
 2. M. Blanchard, M. Bouchet-Valat, D. Cartron, J. Greffion et J. Gros, « Inquiets mais pollueurs : une enquête sur le personnel de la recherche française face au changement climatique », *Document de travail de l'Ined*, n° 270, 2022.
 3. W. Lamb *et al.*, « Discourses of Climate Delay », *Global Sustainability*, vol. 3, 2020, art. e17.

comme essentielles de l'activité de recherche (la neutralité, la liberté académique, la valeur intrinsèque de « la science ») et semblent jouer un rôle majeur dans la réticence des scientifiques à envisager la modification de leur pratiques.

La première partie de cet article propose une revue de la littérature à propos de la tension entre l'« engagement écologique » d'une partie des scientifiques et l'inertie politique générale de l'ESR sur le sujet. Dans un second temps, nous présentons l'analyse de notre corpus au regard de la typologie des discours de l'inaction climatique de Lamb et ses collègues. Nous relevons ensuite les arguments spécifiques au contexte scientifique et proposons une analyse de leurs fondements et de leurs fonctions. Nous concluons en évoquant quelques pistes de réflexion afin de dépasser certaines des tensions les plus importantes dans les débats sur la réduction de l'empreinte écologique de la recherche.

DE L'ENGAGEMENT DES SCIENTIFIQUES...

La réputation d'engagement écologique des scientifiques repose sur un ensemble d'éléments. On peut tout d'abord citer le rôle de lanceurs d'alerte que de nombreux scientifiques ont joué au cours de l'histoire récente à propos des dégradations environnementales ou des risques sanitaires globaux⁴ : le best-seller de Rachel Carson, *Printemps silencieux*, qui en 1964 révèle au grand public les dangers des pesticides, la découverte du trou dans la couche d'ozone, celle du changement climatique, etc. Par ailleurs, les scientifiques sont régulièrement convoqués comme experts pour éclairer les réflexions ou les décisions dans le cadre de débats sur des enjeux sociotechniques⁵, dans les médias d'information comme dans les commissions parlementaires. Ainsi de nombreuses figures médiatisées de l'alerte écologique sont des scientifiques : les membres vulgarisateurs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ainsi que des chercheurs « engagés » dans l'espace public sur ces enjeux. La sphère « ingénieur », bien que non scientifique au sens strict, constitue également un vivier de figures écologistes qui s'appuient sur les travaux scientifiques pour promouvoir l'action climatique dans la société.

Au sein des institutions scientifiques, des chartes et déclarations d'engagement sont éditées dans les laboratoires, les départements d'enseignement

4. F. Chateauraynaud, *Alertes et lanceurs d'alerte*, PUF, Paris, 2020.

5. A. Euzen, « Les scientifiques, des éclairateurs de la décision politique ? Partage d'expérience autour de formes de communications scientifiques et politiques », *Hermès*, vol. 3, n° 85, 2019, p. 132-138.

ou les universités⁶, des collectifs de scientifiques divers émergent et prônent des transformations plus ou moins radicales de l'activité scientifique au regard des enjeux de l'Anthropocène (Labos 1point5, Atécopols, Scientist Rebellion, etc.). Parallèlement, des publications de plus en plus nombreuses soulignent la légitimité des chercheurs à sortir de leurs laboratoires pour s'engager dans l'action publique⁷, et questionnent certains des piliers de l'institution scientifique (la neutralité, la liberté académique, etc.)⁸. Sur la scène publique, le nombre important de signatures académiques que reçoivent certaines tribunes publiées dans la presse généraliste à propos des enjeux écologiques permet d'objectiver cette tendance à l'engagement des chercheurs sur ces questions⁹. Si des chercheurs engagés et critiques ont toujours existé dans l'académie, le mouvement qu'alimente la crise écologique globale recrute aujourd'hui de manière plus large. Il semble donc justifié de considérer qu'une partie de la communauté scientifique est porteuse non seulement d'un discours d'alerte mais également d'un engagement fort en faveur de l'action environnementale.

... À LA RESEARCH AS USUAL

Cependant, si un « mouvement » des scientifiques engagés sur les enjeux environnementaux est clairement à l'œuvre, la question de son ampleur et de sa capacité à se matérialiser au niveau des pratiques de recherche concrètes et des dynamiques institutionnelles se pose¹⁰.

-
6. Cf. par exemple la récente suite de déclarations d'« urgence climatique » de 36 universités de Grande-Bretagne (B. Latter et S. Capstick, « Climate Emergency. UK Universities' Declarations and Their Role in Responding to Climate Change », *Frontiers in Sustainability*, vol. 2, 2021, art. 660596) ou les publications de guides de réduction de l'empreinte écologique des recherches (A. Ligozat, A. Névéol, B. Daly et E. Frenoux, « Ten Simple Rules to Make Your Research More Sustainable », *PLOS Computational Biology*, vol. 16, n° 9, 2020, art. e1008148).
 7. C. J. Gardner, A. Thierry, W. Rowlandson et J. K. Steinberger, « From Publications to Public Actions. The Role of Universities in Facilitating Academic Advocacy and Activism in the Climate and Ecological Emergency », *Frontiers in Sustainability*, vol. 2, 2021, art. 679019; F. Racimo *et al.*, « The Biospheric Emergency Calls for Scientists to Change Tactics », *eLife*, vol. 11, 2022, art. 83292.
 8. H. Bennett, A. Macmillan, R. Jones, A. Blaiklock et J. McMillan, « Should Health Professionals Participate in Civil Disobedience in Response to the Climate Change Health Emergency? », *The Lancet*, vol. 395, n° 10220, 2020, p. 304-308; A. Fragnière *et al.*, *L'engagement public des universitaires : entre liberté académique et déontologie professionnelle*, Université de Lausanne, Lausanne, 2022.
 9. Par exemple : Collectif, « L'appel de 1000 scientifiques : "Face à la crise écologique, la rébellion est nécessaire" », *Le Monde*, 20 février 2020, ou encore Un collectif de scientifiques et citoyens, « "Nous déclarons notre soutien à Extinction Rebellion" : lettre ouverte du monde académique suisse », *Le Temps*, 21 octobre 2019.
 10. C. J. Gardner et C. F. R. Wordley, « Scientists Must Act on Our Own Warnings to Humanity », *Nature Ecology and Evolution*, vol. 3, 2019, p. 1271-1272.

En effet, on peut tout d'abord noter que les études de plus en plus nombreuses sur l'empreinte carbone des universités et laboratoires de recherche montrent que leur trajectoire d'émissions est globalement en ligne avec celle du reste de notre société, c'est-à-dire largement incompatible avec les cibles de l'accord de Paris¹¹.

Concernant l'enseignement universitaire, une étude réalisée sur un panel de 24 universités européennes indique une moyenne d'émissions annuelles de 7 tonnes d'équivalent CO₂ (CO₂eq) par employé et 2 t CO₂eq par étudiant (en plus de leur bilan carbone personnel)¹². Ce chiffre, très probablement sous-estimé selon les auteurs de l'étude, est à comparer avec l'objectif de 2 t CO₂ par personne considéré comme une cible pour respecter l'accord de Paris.

Concernant la recherche, les postes présentant une empreinte carbone particulièrement élevée sont les déplacements (notamment les voyages en avion¹³); les achats (matériel, produits expérimentaux)¹⁴; et l'usage des machines (empreinte numérique, calcul intensif, matériel de pointe comme des télescopes)¹⁵. L'empreinte matérielle de la recherche est également notoire : Mauricio Urbina et ses collègues suggèrent ainsi que les laboratoires de biosciences pourraient consommer pour leurs activités expérimentales jusqu'à 1,8 % de la production mondiale de plastique¹⁶. Plus généralement, l'activité scientifique suit la voie inflationniste de la « grande accélération » de l'Anthropocène¹⁷. Ainsi, l'usage de techniques de pointe, donc énergivores et gourmandes en matériaux (GPS, scanners, analyse isotopique, calcul informatique, etc.), augmente de manière exponentielle¹⁸.

-
11. E. Helmers, C. C. Chang et J. Dauwels, « Carbon Footprinting of Universities Worldwide. Part I : Objective Comparison by Standardized Metrics », *Environmental Sciences Europe*, vol. 33, 2021, art. 30.
 12. ALLEA, *Towards Climate Sustainability of the Academic System in Europe and Beyond*, ALLEA, Berlin, 2022.
 13. Par exemple, le laboratoire grenoblois ISTERRE (géosciences) présente un bilan carbone de 2,4 t/agent pour le seul poste « aviation ». Cf. <<https://www.isterre.fr/french/l-institut/engagement-eco-responsable/article/bilan-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-ges.html>>.
 14. Par exemple, le laboratoire Jean Perrin de Sorbonne Université (biophysique) affiche un bilan carbone lié aux achats de 2 t/agent. Cf. <<https://www.labojeanperrin.fr/?news69>>.
 15. Par exemple, le Max Planck Institute (Allemagne), laboratoire d'astrophysique, présente un bilan lié au seul usage de l'électricité de 5,2 t/agent. La moyenne pour les astrophysiciens australiens atteint 25 t/agent ! Cf. K. Jahnke *et al.*, « An Astronomical Institute's Perspective on Meeting the Challenges of the Climate Crisis », *Nature Astronomy*, vol. 4, 2020, p. 812-815.
 16. M. A. Urbina, A. J. R. Watts et E. E. Reardon, « Labs Should Cut Plastic Waste Too », *Nature*, vol. 528, n° 479, 2015.
 17. W. Steffen, W. Broadgate, L. Deutsch, O. Gaffney et C. Ludwig, « The Trajectory of the Anthropocene. The Great Acceleration », *The Anthropocene Review*, vol. 2, n° 1, 2015, p. 81-98.
 18. H. Philippe, « Décroissance de la recherche », communication dans le cadre du Festival international du film d'environnement (FREDD), 23 avril 2020.

Enfin, la réflexion autour de la diminution de l'empreinte carbone de la recherche peut dépasser la question de ses émissions directes pour se questionner sur son empreinte indirecte. De nombreuses études soulignent combien les activités de recherche ont participé ou participent au développement des activités qui perturbent aujourd'hui gravement les écosystèmes (de la chimie lourde à l'agriculture industrielle en passant par les technologies de guerre¹⁹). L'analyse critique de la « technoscience », dont la revue *Écologie & Politique* se fait régulièrement l'écho, montre que l'histoire des sciences est inextricablement liée au complexe militaro-industriel, moteur de l'Anthropocène²⁰.

Le second point qui incite à tempérer l'idée de scientifiques globalement engagés dans l'action écologique est le fait que cette réflexivité environnementale est assez récente et touche au global peu d'universités ou de laboratoires. Par exemple, seules 5 % des institutions d'éducation supérieure allemandes avaient publié un rapport estimant leur impact carbone en 2016²¹. De plus, de fortes résistances structurelles se dressent devant celles et ceux qui cherchent à pousser des transformations concrètes des pratiques de recherche. Ainsi, de nombreuses prises de positions critiques dénoncent l'inertie des institutions scientifiques et académiques face à l'ampleur de la crise écologique globale²². Comme l'indiquent Nikoline Borgermann et ses collègues, « bien que les universités soient à la pointe de la science du climat depuis des décennies, la plupart n'ont pas pris de mesures climatiques drastiques dans leurs propres pratiques²³ ».

Ces réflexions générales permettent de donner un aperçu de l'ampleur des transformations nécessaires si le secteur de la recherche devait s'aligner, comme tous les autres secteurs, sur les cibles de réduction de l'accord de Paris, c'est-à-dire aux alentours de 50 % de réduction dès 2030 et 80 % en 2050. Malgré une longue histoire d'alerte environnementale, la communauté scientifique n'apparaît donc pas plus avancée que le reste de notre société en ce qui concerne l'engagement concret dans une réduction

19. C. Bonneuil et J.-B. Fressoz, *L'événement Anthropocène*, Seuil, Paris, 2013.

20. F. Jarrige, « De l'innovation héroïque au Technocène. Réflexions sur l'histoire des techniques à l'ère des crises écologiques », *Critical Hermeneutics*, vol. 3, n° 1, 2019, p. 171-208.

21. L. Azizi, C. Bien et R. Sassen, « Recent Trends in Sustainability Reporting by German Universities », *Sustainability Management Forum*, vol. 26, 2018, p. 65-85.

22. J. F. Green, « Less Talk, More Walk: Why Climate Change Demands Activism in the Academy », *Daedalus*, vol. 149, n° 4, 2020, p. 151-162; N. Maxwell, « How Universities Have Betrayed Reason and Humanity – and What's to Be Done About It », *Frontiers in Sustainability*, vol. 2, 2021, art. 631631.

23. N. Borgermann, A. Schmidt et J. Dobbelaere, « Preaching Water While Drinking Wine. Why Universities Must Boost Climate Action Now », *One Earth*, vol. 5, n° 1, 2022, p. 18, notre traduction.

drastique de son impact. Nous analysons dans cet article les résistances et blocages à cet engagement, afin d'étudier leurs facteurs explicatifs et mieux saisir l'inertie écologique du monde scientifique.

UNE ÉTUDE DES DISCOURS DE L'INACTION CLIMATIQUE

Les études qui cherchent à expliquer l'inaction climatique en général pointent de nombreuses raisons structurelles, comme les enjeux de pouvoir, les liens économiques, les verrouillages institutionnels, etc.²⁴. Nous nous intéressons ici à la dimension culturelle des résistances au changement à travers l'étude des arguments utilisés par les scientifiques pour les légitimer.

Lamb et ses collègues proposent une typologie des discours de l'inaction climatique à laquelle nous confrontons notre corpus. Selon ces auteurs, les arguments d'inaction climatique se classent selon les quatre catégories suivantes :

- Rediriger la responsabilité ;
- Encourager des changements mineurs ;
- Souligner les aspects négatifs des actions climatiques ;
- Abandonner le combat du changement climatique.

Le tableau 1 récapitule l'ensemble des familles argumentaires, classées selon le type de discours d'inaction climatique.

Précisons que Lamb et ses collègues indiquent bien qu'il ne s'agit pas de juger de la pertinence ou de la légitimité des discours de l'inaction. Ceux-ci peuvent apparaître tout à fait valides dans certaines circonstances. La grille a avant tout pour vocation de saisir les principaux ressorts rhétoriques de la résistance à l'action climatique.

Notre corpus se compose de discours recueillis à travers :

- 12 entretiens semi-directifs effectués en 2022 : nous avons rencontré à la fois des membres permanents du personnel des institutions de recherche à différents niveaux (ingénieur de recherche, chargé de recherche, chercheur, etc.) et des personnels souhaitant stimuler des dynamiques de recherche écoresponsables dans plusieurs laboratoires de recherche ;

- des notes de terrain issues de diverses réunions tenues entre 2019 et 2022 au sein de plusieurs universités françaises. Nous avons relevé les types de discours qui pouvaient se tenir lors d'échanges portant sur la transformation écologique des pratiques de recherche dans différents types d'instances.

24. I. Stoddard *et al.*, « Three Decades of Climate Mitigation. Why Haven't We Bent the Global Emissions Curve? », *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 46, 2021, p. 653-689.

Tableau 1. La grille des 12 arguments de l'inaction climatique

<p>Rediriger la responsabilité : d'autres acteurs doivent d'abord agir</p>	<p>Le passager clandestin (<i>free rider excuse</i>) : une réduction des émissions de CO₂ va nous affaiblir; les autres ne le faisant pas vont prendre l'avantage sur nous.</p> <p>Le relativisme (<i>whataboutism</i>) : notre empreinte carbone est minime par rapport à d'autres acteurs de la société donc ce n'est pas à nous d'agir tant que d'autres n'agissent pas.</p> <p>L'individualisme : c'est à chaque individu (en tant que consommateur, citoyen, etc.) de prendre ses responsabilités par rapport aux changements climatiques.</p>
<p>Encourager des changements mineurs : des changements en profondeur ne sont pas nécessaires</p>	<p>L'optimisme technologique : nous devons concentrer nos efforts sur les innovations techniques actuelles et futures qui offrent de vraies solutions à la question climatique.</p> <p>L'affichage/autopersuasion (<i>all talk; little action</i>) : nous menons déjà de nombreuses actions dans le domaine, avons des objectifs ambitieux et sommes à la pointe des propositions en matière climatique.</p> <p>Les énergies fossiles comme solutions (<i>fossil fuel solutionism</i>) : il ne faut pas tourner le dos aux énergies fossiles car leur gestion est de plus en plus efficace; ainsi elles font partie de la solution à la crise climatique.</p> <p>L'écologie punitive (<i>no sticks, just carrots</i>) : la société changera uniquement si elle en voit les bénéfices; toute proposition doit être basée sur le volontariat et jamais sur les restrictions.</p>
<p>Souligner les aspects négatifs des actions climatiques : les changements peuvent être contreproductifs</p>	<p>Le perfectionnisme (<i>policy perfectionism</i>) : nous devons axer nos actions uniquement sur des mesures consensuelles et totalement fiables.</p> <p>Le bien-être (<i>appeal to well being</i>) : les actions de réduction des émissions ne doivent pas se faire au détriment des besoins fondamentaux des populations.</p> <p>La justice (<i>appeal to social justice</i>) : les actions pour le climat engendreront des coûts énormes qui affecteront avant tout les personnes vulnérables.</p>
<p>Abandonner le combat du changement climatique : il n'est pas possible d'enrayer les changements climatiques</p>	<p>Les changements impossibles (<i>change is impossible</i>) : les mesures climatiques s'opposent au style de vie moderne et même à la nature humaine, donc il est impossible de les mettre en place dans un système démocratique.</p> <p>Le catastrophisme (<i>doomism</i>) : toute action climatique arrive trop tard et avec trop peu d'impact. La catastrophe est en marche et nous ne pouvons que nous y adapter.</p>

Source : W. Lamb *et al.*, «Discourses of Climate Delay», art. cité, notre traduction.

LES ARGUMENTS DE L'INACTION CLIMATIQUE CHEZ LES SCIENTIFIQUES

Notre analyse des discours montre d'abord que l'ensemble des arguments de l'inaction climatique identifiés par Lamb et ses collègues sont utilisés dans les discours des scientifiques. Chaque catégorie est accompagnée d'exemples de discours correspondant à ceux de notre corpus. Ils sont anonymisés et pour cette raison certains ont été légèrement modifiés. L'objectif est ici d'illustrer le type de discours qui peut circuler au sein de l'ESR.

Rediriger la responsabilité : d'autres acteurs doivent d'abord agir

Le passager clandestin (free rider excuse). Cet argument fait référence à la compétition entre laboratoires (en termes d'acquisition de données, de publications, de conférences, de projets de recherche, etc.). Les personnels associent une réduction des émissions à une baisse forcée des missions de terrain, des dépôts de projets, etc., induisant une fragilité des équipes de recherche par rapport à d'autres laboratoires, notamment à l'étranger, lesquels, ne jouant pas le jeu, prendraient avantage de la situation : « Si on se lance, nous serons pénalisés dans nos évaluations, évolutions des carrières, etc. » ; « Si on est les seuls à agir, on sera à la traîne question publications » ; « Mettre un critère carbone sur nos projets renforcerait le caractère "labo régional voire local" au détriment de son rayonnement international. »

Cet argument est également visible ou cherche à être dépassé dans les propositions consistant à modifier les modalités d'évaluation de la recherche afin de ne pas pousser à la compétition internationale : « Si on veut moins prendre l'avion, il faudrait d'abord qu'on arrête d'être évalués sur nos partenariats internationaux » ; « Les gros appels à projet, si je dis que je ne me déplace pas en dehors de la région, je risque d'avoir du mal à les décrocher ! »

Le relativisme (whataboutism). Cet argument détourne le regard sur les émissions supposées d'autres secteurs d'activité, ou, en interne, d'autres acteurs scientifiques, laboratoires, universités qui seraient nettement supérieures aux émissions du laboratoire en question. Dans les discours, on note ici une opposition à la fois entre champs disciplinaires et entre le monde de la recherche et celui de l'enseignement : « Nous, c'est rien par rapport à des gros labos de chimie ou physique » ; « Les émissions de la recherche au niveau mondial c'est peanuts » ; « Ce n'est pas à nous, petit laboratoire de nous sacrifier. Les impacts environnementaux seront minimes » ; « Pourquoi on viendrait nous emmerder nous, alors qu'on est responsables de presque rien par rapport à d'autres » ; « Rassurons-nous, les premières orientations nationales ciblent les gros laboratoires avec des équipements lourds, donc nous pourrions continuer à voyager. »

L'individualisme. Cet argument met l'accent sur la liberté individuelle de chacun d'engager ou non des actions pour le climat, rejetant ainsi le débat climatique vers la sphère personnelle/privée et non professionnelle/collective. Dans ce cadre, chaque agent serait libre de mener des pratiques de recherche vertueuses mais cela ne doit pas être contraint par des règles communes. Nos résultats soulignent ici une opposition récurrente entre

responsabilités individuelles et collectives sur lesquelles nous revenons en discussion : « C'est à chacun de prendre ses responsabilités individuelles ; c'est la liberté de chacun ; nous ne pouvons rien imposer » ; « Chacun est libre de faire ce qu'il veut dans sa vie personnelle ; ça ne peut pas passer au niveau collectif. »

Encourager des changements mineurs : des changements en profondeur ne sont pas nécessaires

L'optimisme technologique. Cet argument envisage le changement climatique à travers le prisme technologique, ce qui conduit à réfléchir aux pratiques de recherche par rapport aux nouvelles technologies et à encourager les projets de recherche portant sur les innovations techniques. Les laboratoires souhaitent alors orienter leurs actions vers des technologies innovantes moins polluantes : « Il faut améliorer les outils de visio ; une caméra tournante a été achetée par le labo » ; « Les nouveaux ordinateurs consomment beaucoup moins qu'avant » ; « Il faudrait accélérer tous les projets de recherche qui proposent des éco-innovations. »

L'affichage/autopersuasion (all talk ; little action). Cet argument (que l'on retrouve plutôt chez des directeurs d'institutions) met en avant les initiatives déjà réalisées par les laboratoires, notamment en termes d'affichage public (par exemple : bilan carbone, référent écoresponsabilité, cellule de réflexion, etc.). Les personnes rencontrées signifient dans les discours que les initiatives engagées sont suffisantes et s'estiment en avance par rapport à d'autres instances : « Nous sommes fiers de dire que nous avons nommé un écoréférent dans le laboratoire et lancé la mesure du bilan carbone de l'unité » ; « On fait des choses au labo, on achète du papier recyclé » ; « On mutualise déjà l'utilisation des équipements » ; « On a lancé un bilan des bonnes pratiques déjà en place dans les unités. »

Les énergies fossiles comme solutions (fossil fuel solutionism). Cet argument, proche de l'optimisme technologique, est utilisé par les personnels effectuant de nombreux trajets carbonés en relativisant les impacts climatiques des énergies fossiles. Ces personnes encouragent des recherches sur l'efficacité énergétique en mettant en avant que sur 20 ans, énormément de progrès a déjà été fait pour limiter l'impact des énergies fossiles : « Les avions émettent de moins en moins de CO₂, tout comme les carburants qui sont de moins en moins polluants » ; « Arrêter les hélicoptères et les 4x4 pour aller récupérer des échantillons ? Ces déplacements polluent beaucoup moins aujourd'hui et c'est la base de mon travail. »

L'écologie punitive (no sticks, just carrots). Cet argument pointe l'ensemble des contraintes associées aux efforts pour modifier les pratiques scientifiques, contraintes qui ne peuvent être acceptées par le plus grand nombre que par l'incitation ou la récompense. Il s'agit de considérer toute mesure contraignante comme non démocratique et de fait non acceptable : « Il faut y aller doucement, c'est un sujet sensible. Surtout ne braquer personne » ; « Il ne faut stigmatiser personne ; si charte il y a, elle doit être basée sur le volontariat et l'anonymat » ; « Il faut éviter l'écologie punitive chez nous » ; « C'est moi qui décide si je mange végétarien ou non » ; « Ne faisons pas de distinctions individuelles entre membres du laboratoire, personne ne doit se sentir coupable dans ses activités de recherche. »

*Souligner les aspects négatifs des actions climatiques :
les changements peuvent être contreproductifs*

Le perfectionnisme (policy perfectionism). Cet argument appelle à la prudence avant d'engager toute action afin d'être certain de partir sur des bases solides. Les personnes usant cet argument fixent des objectifs à long terme afin de prendre le temps d'explorer et de discuter différentes pistes et mettent en avant les potentialités conflictuelles autour des changements de pratiques scientifiques. On proposera alors différentes pistes de réflexion avant d'ouvrir les discussions sur les modifications de pratiques : « Il faut d'abord avoir un bilan carbone très précis, puis tablez sur des mesures consensuelles, sinon ça sera contreproductif » ; « Restons prudents car le sujet est sensible ; avançons étape par étape en discutant préalablement de l'ensemble des possibilités puis nous déciderons ensuite collectivement » ; « Il ne faut brusquer personne et prendre le temps nécessaire à la réflexion, y aller en douceur » ; « Je propose que le sujet de l'empreinte carbone de nos activités de recherche soit remis à plus tard afin de nous laisser le temps d'y réfléchir. »

Le bien-être (appeal to well being). Cet argument met en garde contre les effets négatifs des mesures écologiques sur la qualité de vie des chercheurs : « On a déjà suffisamment de contraintes comme ça, on ne va pas se rajouter l'écologie en plus » ; « Il faut davantage s'intéresser à la crise que connaît la recherche française ; y ajouter les émissions carbone empirera encore nos conditions de travail. »

Il existe également une version « externe » de cet argument qui consiste à considérer que l'activité scientifique en elle-même serait mise à mal par des contraintes écologiques alors qu'elle présente une utilité directe pour le bien-être de la société.

La justice (appeal to social justice). Cet argument, proche du précédent, fait appel au sentiment d'injustice ressenti au sein des instituts scientifiques entre les étudiants, entre membres du personnel administratif et technique ; entre les chercheurs et les enseignants ; entre directeurs de laboratoires ; entre les chercheurs se déplaçant beaucoup et les autres, etc. Il défend le fait que les actions climatiques affecteront davantage certains individus, comme les plus précaires ou les personnes à forte mobilité, ce qui les rend inacceptables à leurs yeux : « Ce n'est pas juste d'imposer des quotas carbone par agent. Cela pénaliserait les personnes habitant loin du campus sans transport en commun ni voiture électrique » ; « Les doctorants ont besoin de voyager pour visibiliser [*sic*] leurs travaux » ; « Tout le monde ne peut pas venir en vélo ou en Zoé [véhicule électrique] au labo » ; « Un bonus mobilités douces ? Ce n'est pas équitable pour ceux qui travaillent loin. »

Abandonner le combat climatique : il n'est pas possible d'enrayer les changements climatiques

Les changements impossibles (change is impossible). Cet argument invoque le fait que peu importe l'échelle d'action envisagée, les changements de pratiques sont si importants à faire qu'ils ne pourront jamais être mis en place, soit à cause des freins institutionnels (CNRS, CNU, etc.) ou légaux (marchés publics) qui bloqueraient les initiatives individuelles, soit à cause des freins individuels qui bloqueraient les démarches collectives. Cet argument présente le scientifique comme un acteur soumis à un système verrouillé dans lequel les contraintes sont très fortes et les changements impossibles : « On ne peut pas envisager de changer en profondeur toutes les pratiques scientifiques en un coup de baguette magique ; tout le système serait à revoir et ça ne serait jamais accepté » ; « Les freins institutionnels sont énormes donc ces verrous-là, on ne peut passer outre » ; « Même si on fait 200 réunions de sensibilisation, ça ne suffira pas à convaincre tout le monde. »

Le catastrophisme (doomism). Cet argument insiste sur la lente inertie du système socioclimatique qui, à ce stade, ne réagirait pas aux efforts de changements de pratiques scientifiques. Selon les personnes interrogées, l'accent doit être mis sur les recherches portant sur l'adaptation plutôt que sur l'atténuation des changements climatiques : « Le débat est intéressant mais c'est trop tard à mon avis ; il va falloir surtout s'adapter, adapter nos pratiques de recherche aux nouvelles conditions environnementales » ; « À mon avis, on est arrivés à un stade où on ne peut plus revenir en arrière, donc s'écharper sur les conférences en avion ou le papier recyclé, ça me paraît un peu tard et vain. »

En définitive, nous voyons que les arguments classiques de l'inaction climatique sont mobilisés par le personnel scientifique de manière fluide dans notre corpus. Le contexte de l'ESR apparaît donc parfaitement perméable aux rhétoriques de résistance à la transition écologique que l'on retrouve dans la société en général, expliquant en partie son inertie.

DES RÉTICENCES SPÉCIFIQUES À LA SPHÈRE SCIENTIFIQUE

La grille des discours de l'inaction climatique propose un cadre d'analyse très générique des arguments de résistance à l'engagement d'actions ambitieuses face à la crise écologique. Cette approche permet de saisir de manière globale les principales rhétoriques qui traversent nos sociétés à ce sujet, mais elle présente quelques limites en termes de précision. En effet, la grande généralité des discours de l'inaction ne permet pas de souligner les spécificités de certains arguments dans certains cadres sociaux. Or, comme nous allons le voir, certains arguments prennent un sens ou un poids particulier dans le contexte de l'activité scientifique. Par ailleurs, le caractère statique de la typologie ne dit rien des potentielles interactions entre arguments et de la manière dont elles peuvent constituer des systèmes argumentatifs spécifiques. Cette limite est soulignée en discussion par Lamb et ses coauteurs : « Cette typologie se fonde sur la logique abstraite et la structure discursive des discours de l'inaction, mais, en pratique, ils reposent sur des combinaisons d'arguments²⁵. »

Nous souhaitons donc ici approfondir l'analyse dans ces deux directions pour affiner la description de certaines des spécificités de la rhétorique d'inaction de la communauté scientifique.

Nous avons relevé dans notre corpus un ensemble d'arguments qui nous apparaissent comme propres au monde scientifique. Ils peuvent certes être intégrés à la typologie de Lamb et ses collègues en raison de sa grande généralité, mais nous considérons qu'ils méritent d'être appréhendés comme des spécifications de certaines des catégories, car ils s'inscrivent de manière particulière dans le système socioculturel académique. Rappelons que comme dans le cas du travail de Lamb, il ne s'agit pas de dire que les divers arguments présentés ci-dessous ne soulignent pas des problématiques pertinentes mais simplement que leur usage non critique peut constituer un facteur de blocage de l'action climatique.

25. W. Lamb *et al.*, « Discourses of Climate Delay », art. cité, p. 5, notre traduction.

L'obsession de la mesure : prioriser la mesure avant toute action

Cet argument consiste à mettre à distance les propositions d'action concrète au motif qu'il est d'abord nécessaire de mesurer de manière précise l'empreinte écologique des institutions ou de faire un état des lieux des bonnes et (plus rarement) des mauvaises pratiques qui y ont cours : « Avant toute chose, il faut mesurer dans le détail les différents postes d'émissions » ; « Le modèle de mesure des émissions liées aux achats me semble trop grossier ; il faudrait attendre un nouveau modèle de mesure pour évaluer précisément les sources d'émissions » ; « Les visioconférences, c'est bien, mais a-t-on les calculs précis de l'impact carbone de la visio ? » ; « Pour commencer on pourrait essayer de faire remonter et de communiquer sur les bonnes pratiques qui ont déjà lieu dans chaque département. »

Nous considérons cet argument comme ayant un poids particulier au sein de la communauté scientifique, d'abord en raison de sa récurrence dans notre corpus, et ensuite en raison de son lien avec le fondement des activités de recherche scientifique : acquérir des données. Les scientifiques rencontrés en appellent ainsi très régulièrement à acquérir davantage de données avant toute forme d'engagement. L'insistance à décrire, évaluer, mesurer nous apparaît comme une véritable « déformation professionnelle » des scientifiques. Un élément qui tend à confirmer cette analyse est le fait que l'obsession de la mesure est corrélée à un autre argument, lui aussi constitutif de l'identité stéréotypique des scientifiques : celui de la neutralité. Comme nous le verrons plus loin, le fait de privilégier la mesure peut permettre de défendre une posture de simples descripteurs neutres du monde ou, tout au plus, de fournisseurs d'outils d'aides à la décision.

Bien évidemment, cette posture est hautement questionnable pour deux raisons. D'abord parce que la mesure et les chiffres ne sont pas neutres²⁶, ensuite parce qu'elle repose sur une distinction entre « le savant et le politique » qui, si elle peut avoir des intérêts heuristiques, est problématique dans le cas des discussions sur la transition écologique²⁷. En effet, dans les situations que nous analysons, les scientifiques ne sont pas interpellés en tant que producteurs de savoir, mais bien en tant qu'acteurs sociaux auxquels on demande d'envisager la modification de leurs pratiques. Plus généralement, il est admis que l'activité scientifique ne peut être isolée, loin s'en faut, du reste des dynamiques sociales et donc que les chercheurs sont de fait des sujets politiques.

26. Cf. par exemple V. Charolles, *Se libérer de la domination des chiffres*, Fayard, Paris, 2022.

27. Cf. l'article d'Aurélien Berlan dans ce dossier.

La liberté du chercheur / la bureaucratisation

Un second argument typique de la communauté scientifique consiste à défendre la liberté académique contre les limitations qui pourraient lui être imposées pour des raisons écologiques. Cet argument peut être considéré comme une spécification de l'argument de l'écologie punitive selon lequel les mesures prises au nom de l'écologie seraient antidémocratiques et réduiraient de manière inacceptable les libertés individuelles. Il résonne tout particulièrement en ce qui concerne l'activité scientifique dans la mesure où l'idée de liberté académique est un fondement à la fois légal et culturel de celle-ci : « Je suis libre de choisir mes activités de recherche, mes terrains d'étude, mes méthodes, personne n'a le droit d'entraver cela » ; « On n'a pas à se justifier sur nos activités ni sur nos déplacements ; ça touche à la liberté du chercheur. »

Une version différente de cet argument est celle de la « bureaucratisation ». Le rejet d'une restriction des « libertés académiques » se double d'une méfiance vis-à-vis des modalités selon lesquelles celle-ci pourrait être décidée. Les locuteurs de notre corpus craignent un contrôle centralisé de la gestion des recherches « acceptables » à partir de critères opaques, contestables ou servant des intérêts privés : « Ce qui nous pend au nez c'est de devoir demander des permissions pour le moindre de nos faits et gestes. Quels bureaucrates vont juger des recherches légitimes ? C'est insensé » ; « Je vois qu'on propose de régler les problèmes écologiques avec les outils néolibéraux qui les causent, déjà que je n'avais pas trop envie de faire le bilan carbone de mon unité, maintenant j'en suis convaincu. »

Nous pouvons observer que cette crainte prend appui sur plusieurs tendances fortes au sein de la communauté académique. Tout d'abord, elle répond au contexte de critique de la bureaucratisation générale de la recherche, notamment telle que peuvent la porter des collectifs comme RogueESR ou le groupe Jean-Pierre Vernant en réaction aux logiques d'« autonomisation des universités » et de développement des appels à projet. Elle peut également reposer sur l'idée que, même s'il s'avérait nécessaire, le contrôle des recherches pourrait être récupéré par des acteurs ou selon des modalités qui n'auraient rien d'écologiques. Enfin, la réticence vis-à-vis des réflexions sur le contrôle des recherches s'appuie parfois sur l'anti-utilitarisme très présent notamment au sein des sciences humaines et sociales ou des débats à propos des sciences fondamentales vs appliquées. Le ressort de la critique est alors de suggérer que le contrôle des recherches pourrait se faire sur des critères d'utilité écologique, ce qui contreviendrait à l'idéal de la connaissance pour la connaissance et présenterait l'effet pervers de délégitimer toute recherche qui n'aurait pas de finalité écologique explicite. Ainsi, dans notre corpus, l'une des réactions les plus récurrentes

aux suggestions de limitation de certaines recherches consiste à demander *qui* aurait le pouvoir d'édicter de telles règles et sur *quels critères*.

Si les réticences exprimées par l'argument de la liberté académique/bureaucratization ont des aspects qui peuvent apparaître tout à fait légitimes, il faut néanmoins souligner que dans leurs versions les moins développées, elles peuvent faire fond sur des conceptions politico-épistémologiques contestables. En effet, invoquer la « liberté académique » pour rejeter toute forme de pilotage de la recherche revient à négliger le fait que la recherche est toujours nécessairement pilotée. Que ce soit par des phénomènes matériels (les moyens humains et financiers), politiques (les choix de fléchages des appels à projets) ou culturels (l'engouement pour l'intelligence artificielle), la liberté de recherche est toujours cadrée par son inscription dans un contexte social spécifique où se croisent ces différentes dimensions. La question fondamentale n'est donc pas de savoir si l'activité scientifique *doit* être pilotée, car elle l'est nécessairement, mais *selon quels critères et par quels acteurs*. De ce point de vue, les critères écologiques ont au moins autant de légitimité que les critères personnels (« je fais cette recherche parce qu'elle me plaît »), économiques (« je fais cette recherche parce qu'elle est financée ») ou nationalistes (« je fais cette recherche pour l'intérêt de la nation »). L'existence non contestée de comités d'éthique tend à confirmer cette analyse : si l'éthique ou la déontologie ont leur place dans la réflexion sur l'activité scientifique, le questionnement écologique peut s'inscrire dans cette optique.

L'argument de la neutralité

Le même phénomène se retrouve avec l'argument de la « neutralité » qui consiste à affirmer qu'agir explicitement en fonction de finalités écologiques revient à sortir du cadre stéréotypique de l'activité scientifique : « Notre métier c'est d'avancer dans la recherche de connaissances dans la neutralité, donc surtout pas devenir militant » ; « En tant que scientifique, on n'a pas à faire de recommandations sur ces sujets ; on sortirait de notre rôle » ; « Mon boulot c'est de donner aux étudiants les compétences pour être employables, je préfère éviter les sujets politiques. »

Encore une fois, nous pouvons remarquer que cet argument de mise à distance de l'action climatique est profondément lié à une représentation commune de l'activité scientifique (son supposé détachement des contingences politiques) qui se trouve par ailleurs être largement questionnable. L'article d'Aurélien Berlan dans ce dossier rappelle ainsi les nombreuses raisons pour lesquelles l'idée de neutralité est un mauvais descripteur de l'activité scientifique. Si la *méthode* scientifique implique transparence et déontologie, et si l'on attend certains traits de l'ordre de la prudence

épistémique dans l'expression publique des chercheurs, l'activité scientifique proprement dite est évidemment de toutes parts traversée par des phénomènes d'ordre politique au sens large (choix des sujets, « transferts de technologies », pilotage institutionnel, etc.).

La science sacrée

Le quatrième argument qui nous apparaît typique de la communauté scientifique est celui de la « science sacrée » qui consiste à récuser toute remise en cause des activités scientifiques en raison de leur valeur intrinsèque. Cette posture apparaît souvent sous forme de présupposé ou d'évidence : toute suggestion de mesure écologique qui porterait atteinte au cœur de métier des scientifiques est immédiatement considérée comme absurde ou inenvisageable. Cet argument en appelle ainsi à une forme de sanctuarisation de l'activité scientifique dans le cadre du débat sur le changement climatique. L'argument de la science sacrée peut être vu comme une spécification de l'argument des changements impossibles, car il repose sur le refus d'envisager la transformation d'un pilier de la vie moderne tel que l'activité scientifique : « On est dans des programmes internationaux de recherche qui impliquent forcément des déplacements à l'étranger et l'usage de technologies lourdes » ; « Décarboner la recherche ? Pour moi ça veut dire arrêter la recherche » ; « Mais si on ne peut plus voyager, qu'est-ce qu'on va devenir ? » ; « Je suis d'accord avec le fait qu'il faut baisser notre empreinte carbone, mais pas au point de remettre en cause notre cœur de métier. »

Dans certains cas, la valeur intrinsèque de l'activité scientifique peut être explicitée. Les discours font alors valoir son « utilité » générale, sous la forme de la sérendipité ou de l'effet de système : « La recherche fondamentale sur laquelle je travaille est importante ; elle peut permettre de découvrir des choses que l'on n'imagine pas et de trouver des solutions aux problèmes existants » ; « Les recherches dans les pays du Sud sont importantes car même si elles impliquent des déplacements carbonés, elles permettent d'alerter sur des problèmes » ; « Face aux crises écologiques et sociales, nous avons besoin de plus de recherche, pas moins ! »

Ce dernier exemple nous semble bien illustrer une idée qui est transversale dans ce type d'argumentation : il s'agit de défendre non pas un certain type de recherche parce qu'elle serait pertinente, mais « la recherche » en bloc, soit parce que le hasard des découvertes ne se pilote pas (sérendipité) soit parce que les différentes sciences font système pour le meilleur (la médecine a besoin de la chimie qui a besoin de l'informatique qui a besoin de la physique qui a besoin de la philosophie, etc.). Une telle argumentation se mue donc en discours de l'inaction lorsqu'elle masque la diversité

interne de l'activité scientifique en l'essentialisant et en la considérant comme « globalement utile » et, *a fortiori*, « sacrée ».

BILAN ET DISCUSSION : « LA SCIENCE » AU SERVICE
DE LA RESEARCH AS USUAL ?

Finalement, notre travail présente deux résultats principaux : 1) les arguments traditionnels de l'inaction se retrouvent de manière transversale dans la communauté scientifique comme justification de l'immobilisme ; 2) il existe certains arguments qui sont propres à la communauté scientifique. Ceux-ci s'adossent à une épistémologie naïve qui présente « la science » comme une sphère autonome sur laquelle des considérations politiques comme celles liées au changement climatique ne devraient pas avoir prise. Le tableau 2 récapitule les arguments utilisés par les scientifiques de notre corpus.

À titre de discussion, il nous semble intéressant de formuler des hypothèses sur le rôle que jouent ces arguments dans le rapport de l'ESR à la catastrophe écologique. On peut tout d'abord noter que nombre d'entre eux alimentent un jeu de renvois classique dans les débats sur la transition écologique : celui qui consiste à utiliser l'opposition entre échelle d'action individuelle et collective pour mettre à distance toute proposition d'action. Ainsi, lorsque sont évoquées les démarches à mettre en place individuellement, celles-ci se retrouvent critiquées car des démarches isolées ne représentent pas des changements suffisants pour impulser de nouvelles dynamiques (perfectionnisme, changements impossibles, relativisme, passager clandestin, etc.) ; on en appelle alors à des démarches venant du haut pour cadrer le collectif ou à des transformations sociotechniques d'ampleur. Inversement, lorsque sont évoquées des initiatives descendantes à mettre en place à plus grande échelle par des instances décisionnelles, celles-ci sont critiquées car venant contre les libertés individuelles et ajoutant des contraintes qui ne seront pas acceptées individuellement (bien-être, justice sociale, individualisme, écologie punitive, etc.) ; on en appelle alors à la responsabilité individuelle, qui, au travers de démarches d'abord isolées, pourraient petit à petit essaimer au sein du collectif. Ce jeu de passe-passe peut finalement conduire à contester toutes les échelles d'action. On peut néanmoins souligner au moins deux manières d'éviter un dualisme stérile sur le sujet. Soit en considérant que la complexité de la situation et la profondeur des changements nécessaires demandent des actions à toutes les échelles. Individuel et collectif ne sont donc plus opposés mais complémentaires et tout aussi nécessaires. Soit en rejetant sur le plan théorique l'existence d'actions individuelles en faisant appel à un point de vue sociologique/anthropologique et au concept de « modes

de vie » tel que le mobilisent Salvador Juan ou Fabrice Flipo²⁸ : les modifications des pratiques de recherche, à toutes les échelles, visent à instaurer de nouvelles représentations et manières d'agir communes au sein de la communauté scientifique, c'est-à-dire une autre *research as usual*.

Tableau 2. *Les excuses de l'inaction climatique chez les scientifiques*

<i>Typologie générique de Lamb et al.</i>	
Passager clandestin	Des pratiques décarbonées affaibliraient les laboratoires.
Relativisme	Les émissions des scientifiques sont minimes par rapport à d'autres secteurs.
Individualisme	Les actions climatiques doivent relever de choix privés.
Optimisme technologique / fossile	Les technologies de recherche sont de plus en plus efficaces énergétiquement.
Affichage	Les laboratoires font déjà des efforts dans ce domaine.
Écologie punitive	Des mesures contraignantes ne sont pas souhaitables.
Perfectionnisme	Il faut attendre d'avoir des données fiables et consensuelles avant d'agir.
Bien-être	La gestion écologique de la recherche serait trop contraignante pour le personnel.
Justice	Des mesures de décarbonation ne seraient pas justes (entre permanents et précaires, enseignants et chercheurs, disciplines, etc.).
Changements impossibles	Les scientifiques ne peuvent rien faire dans la situation politique/économique actuelle.
Catastrophisme	Il est trop tard pour que la sobriété de la recherche ait le moindre impact.
<i>Arguments spécifiques à la communauté scientifique</i>	
Obsession de la mesure	La priorité est à l'établissement d'un état des lieux précis et chiffré de l'empreinte écologique des activités.
Bureaucratisation	La décarbonation sera associée à davantage de contraintes administratives.
Liberté académique	Personne ne doit empiéter sur la liberté du scientifique.
Neutralité	La mise en œuvre de mesures d'ampleur contreviendrait au devoir de neutralité des scientifiques.
Science sacrée	L'activité scientifique doit être sanctuarisée / possède une utilité intrinsèque.

Nous avons pu observer par ailleurs que la *research as usual* actuelle est tout particulièrement protégée dans les nombreux échanges auxquels nous avons pu assister. En effet, les pratiques scientifiques y sont questionnées majoritairement du point de vue de leur gestion (fonctionnement, organisation, etc.) plutôt que du point de vue de leur fond, à savoir les

28. F. Flipo, « Changer les modes de vie : un peu de théorie avant la pratique », *Billet de blog de l'IDDRI*, 15 septembre 2022, <www.iddri.org>.

modalités et problématiques de recherche. Les discussions traitent du type de papier d'impression, du nombre de courriels envoyés, des appareils en veille, etc. — ce qui permet aux instances d'affirmer que les laboratoires entreprennent des actions —, mais n'abordent jamais la question de fond suivante : la limitation de l'usage de l'énergie et des matériaux qu'appelle la crise écologique justifie-t-elle de mettre fin à certaines méthodes, voire thématiques, de recherche ? Cette réticence s'appuie notamment, comme nous l'avons vu, sur des conceptions épistémologiques souvent superficielles, voire fallacieuses. Ce constat nous amène à plaider pour le développement d'ateliers de discussion visant à questionner ce sens commun au sein de la communauté académique dans une approche de philosophie des sciences. À titre de témoignage de l'intérêt de cette démarche, nous pouvons citer les diverses expériences de l'Atécopol de Toulouse qui a organisé ce type d'ateliers dans plusieurs contextes (de manière ouverte lors de « forums de la recherche » à l'université, lors des « Assises de l'ingénierie en robotique²⁹ » ou encore lors de formations internes à des écoles d'ingénieurs). L'objectif est à chaque fois de questionner avec les acteurs de la recherche les représentations communes de cette activité au regard de la catastrophe écologique en cours. Ces réflexions nous semblent utiles pour désamorcer un certain nombre d'arguments d'inaction et donc pour s'engager sur la voie d'échanges constructifs et raisonnés à propos des enjeux de transition de la recherche, dans la lignée des préconisations récentes du Comité d'éthique du CNRS³⁰.

À un niveau d'analyse plus général, nous pouvons nous interroger sur les raisons de la prégnance des arguments de la liberté académique, de la neutralité et de la science sacrée en dépit de leur caractère philosophiquement très contestable et contesté. En effet, la réflexion épistémologique a depuis longtemps mis à distance ces idées et alerté sur les risques politiques associés à une représentation de sens commun de « la science » comme sphère autonome, détachée des contingences humaines, neutre en valeurs et intrinsèquement bonne. Une première piste de réponse qui pourrait expliquer le maintien de cette représentation serait de considérer qu'elle constitue une protection pratique de la *research as usual*. Face à l'inconfort suscité par des discours qui appellent à remettre en cause les pratiques quotidiennes, voire les modes de vie scientifiques, une constellation d'arguments de sens commun émergent pour protéger l'ordre dominant. Une seconde piste de réponse, plus anthropologique, serait

29. Cf. <<http://asri2022-toulouse.fr/fr/le-manifeste/c-est-quoi.html>>.

30. Cf. COMETS, « Intégrer les enjeux environnementaux à la conduite de la recherche – Une responsabilité éthique », Avis n° 2022-43, 12 décembre 2022, <comite-ethique.cnrs.fr>.

de considérer que loin de ne constituer que des « clichés », les différents aspects de la représentation de la science exprimés par les arguments de l'inaction scientifique forment au contraire un nœud idéologique imbriqué dans une cosmologie plus large qui serait celle de « la modernité »³¹. De ce point de vue, les discours de l'inaction scientifique auraient un sens beaucoup plus profond que la simple protection du *business as usual* : ils défendraient plutôt un des piliers de l'édifice idéologique de la modernité. Cette interprétation serait alignée avec les analyses d'Aurélien Berlan et ses coauteurs, qui suggèrent qu'une des raisons profondes de la résistance sociétale à l'action climatique serait que celle-ci, pour être à la hauteur des enjeux, devrait bousculer un ensemble d'éléments essentiels de la cosmologie moderne comme le « progrès », le « développement », le « travail » ou encore la « science »³². Ainsi, contrevenir aux conceptions orthodoxes de la science mettrait en danger l'ensemble de l'édifice de la modernité et, avec lui, tout un ensemble de repères psychosociaux, raison pour laquelle une résistance discursive — et pragmatique — féroce se déploierait.

CONCLUSION

Malgré le fait que de plus en plus de scientifiques jouent le rôle de lanceurs d'alerte en matière environnementale, la communauté scientifique dans son ensemble résiste pour sa part à des transformations d'ampleur. « Écouter les scientifiques », comme nous y invite l'injonction populaire, revient ainsi à rencontrer des dynamiques culturelles de résistance à l'action climatique similaires à celles qui s'observent dans le reste de la société. Globalement, notre étude souligne que les « scientifiques engagés » ne constituent pas la majorité des effectifs et se heurtent aux réticences des collègues, voire aux blocages des institutions, lorsqu'ils cherchent à promouvoir des changements de pratiques. Une partie de ces réticences reposent sur une conception de sens commun de l'activité scientifique qui la met hors de portée de toute contestation politique et justifie sa sanctuarisation dans le cadre des débats sur le changement climatique.

Pour conclure, soulignons que notre approche rhétorique fait le choix de ne mettre en lumière qu'un aspect bien spécifique des résistances de l'ESR à engager une transformation écologique à la hauteur des enjeux : les arguments — et leur supports idéologiques — audibles dans le cadre

31. G. Carnino, *L'invention de la science. La nouvelle religion de l'âge industriel*, Seuil, Paris, 2015.

32. A. Berlan, G. Carbou et L. Teulière, *Greenwashing. Manuel pour dépolluer le débat public*, Seuil, Paris, 2022.

d'échanges institutionnels internes sur les transitions dans la recherche. D'autres facteurs au moins aussi importants sont bien évidemment à l'œuvre : les jeux de pouvoirs institutionnels, la défense d'intérêts privés, les difficultés psychosociales à remettre en cause des pratiques qui ont fondé des carrières et des ego, les rouages institutionnels qui verrouillent la marge de manœuvre des acteurs, la régulation néolibérale de la recherche par la mise en concurrence de tous les échelons, etc. Par ailleurs, si nous analysons ici les *discours* qui justifient et renforcent l'inaction, une étude des pratiques professionnelles effectives au sein de l'ESR permettrait de mesurer l'ampleur et les formes de la construction sociale du déni climatique au sein de la communauté scientifique. Le rapport premier de notre société à la catastrophe climatique n'est pas la résistance active mais le déni, conçu non pas tant comme une attitude psychologique mais comme une performance sociale du *business as usual*³³. De ce point de vue, ce sont la gestion quotidienne, les ordres du jour récurrents, les conversations banales, les travaux de recherche familiers, l'enseignement courant, la reproduction non critique de pratiques héritées, etc., qui construisent une inaction proprement politique au sein de l'ESR. En fin de compte, si « écouter les scientifiques » nous confronte à une résistance active à l'écologisation des pratiques, les observer dans une approche ethnographique pourrait révéler une fabrication collective massive du déni climatique.

Guillaume Carbou est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Bordeaux (SPH, UMR 4574) et membre de l'Atécopol de Toulouse. Léa Sébastien est maîtresse de conférences en géographie à l'université Toulouse 2 – Jean Jaurès, chercheuse au laboratoire GEODE (UMR 5602) et membre de l'Atécopol de Toulouse.

33. K. M. Norgaard, *Living in Denial. Climate Change, Emotions, and Everyday Life*, The MIT Press, Cambridge (Mass.), 2011.